

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Séminaire des nouveaux arrivants Jeudi 13 octobre 2016 de 07h30 à 16h15 au lycée hôtelier d'Outumaoro

Projet de discours de M. Marc TSCHIGGFREY Secrétaire général

Mesdames, Messieurs,

La tenue de ce séminaire, désormais habituelle, **ancre dans la réalité votre affectation en Polynésie française.** Cette affectation que vous avez souhaitée a, je l'imagine, été mûrement réfléchie, avec vos proches. Vous êtes maintenant un acteur de la vie polynésienne avec votre famille.

Que vous soyez issu de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale ou d'autres horizons, une demande de mutation ou de détachement en Polynésie française suscite de nombreuses interrogations. Et à juste titre. La distance et le décalage horaire ne permettent pas toujours d'appréhender au mieux le caractère unique de ce territoire. Unique par sa situation institutionnelle parmi les collectivités de la République française, unique par le dépaysement que procurent l'ensemble des archipels polynésiens et leurs paysages.

C'est pour faciliter votre intégration dans votre nouvel environnement de travail que la direction des moyens et de la modernisation de l'État, sous mon autorité, a organisé ce séminaire.

Il vous permet de vous **familiariser avec les enjeux historiques**, **identitaires**, **culturels**, **économiques**, **politiques et institutionnels de la Polynésie française.** Le principe est de vous permettre d'être le plus rapidement possible conscient des réalités de ce territoire pour être efficace, performant et en adéquation avec vos missions respectives.

A cet effet, **des intervenants de qualité**, que je remercie, ont été mobilisés.

M. Jean-Louis BAGLAN, vice-recteur en Polynésie française vous exposera le système éducatif en Polynésie française.

Mme **Emilienne TAEREA**, professeur en langue tahitienne, vous présentera ce matin les aspects historiques, culturels et identitaires de la Polynésie française et des polynésiens. Mais elle le fera en français car nous imaginons que vous n'avez pas tous eu encore le temps d'apprendre le tahitien!

M. Christian MONTET, professeur en sciences économiques, vous dressera un portrait économique de la Polynésie française.

Le Lieutenant de vaisseau **Hubert BAGOT** de la direction de la défense et de la protection civile vous informera sur les risques naturels en Polynésie française.

M. **Sémir AL WARDI**, docteur en sciences politiques et maître de conférences à l'Université de la Polynésie française, vous présentera la

culture politique polynésienne et notamment la spécificité de cette collectivité liée à son statut d'autonomie.

Enfin, M. Jean-François COURTOIS, directeur des moyens et de la modernisation de l'État, vous familiarisera avec l'organisation des services de l'État en Polynésie française.

Je tiens à souligner l'importance d'une organisation comme celle d'aujourd'hui, qui permet, dans un esprit de mutualisation de renforcer la cohérence de l'action des services de l'État. Sont réunis aujourd'hui des agents du service d'État de l'aviation civile, de l'université de la Polynésie française, du vice-rectorat, de la direction des finances publiques, de l'administration pénitentiaire, du commandement de la gendarmerie, de l'IFREMER, de la direction régionale des douanes, du secrétariat général pour l'administration de la police, de la direction de la sécurité publique, des services de la sécurité intérieure et, enfin, du haut-commissariat.

Je souhaite aujourd'hui vous faire part de quelques éléments de réflexion au terme de mon encore très courte expérience du territoire puisque je ne suis sur celui-ci que depuis un peu plus d'un an.

1) La Polynésie française, ce n'est pas un, mais des territoires passionnants, attachants, oserai-je dire. Des territoires où la population est un atout parce que, y compris dans des moments

difficiles du fait de la crise économique et sociale traversée, la solidarité continue de s'exprimer. L'Etat est reconnu par ses compétences régaliennes et techniques, son impartialité et par son souci de l'intérêt général qui le conduit à promouvoir un développement équilibré et juste des différents archipels. L'État est apprécié, aimé, même. En contrepartie, les attentes à son égard sont très fortes et elles nous obligent.

2) Vous allez découvrir une double insularité. Insularité vis-à-vis de la métropole mais également insularité vis-à-vis des archipels. A titre d'exemple, il n'y a qu'un bateau par mois pour desservir en vivres l'île de Maupiti dans l'archipel de la Société et un bateau tous les deux mois pour l'île de Rapa dans l'archipel des Australes. Vous pouvez naturellement imaginer les conséquences, que ce soit pour le maintien du lien familial d'enfants scolarisés sur d'autres îles ou pour le maintien d'un service de proximité au niveau sanitaire. On rencontre ainsi des problématiques totalement inconnues en métropole qu'il convient de comprendre d'abord, puis expliquer ensuite à nos collègues en administration centrale qui ont souvent des difficultés à entrevoir la complexité du territoire. La loi égalité réelle s'appuie ainsi sur des réalités tout à fait spécifiques de nos citoyens ultra-marins.

- 3) Le travail que chacune et chacun d'entre vous sera amené à réaliser avec vos équipes respectives, est, dans cette France des antipodes, décisif. En Polynésie française, l'État intervient pour assurer et garantir des dispositifs essentiels à la population : sécurité civile, sécurité publique, éducation ... avec autant d'objectifs qui constituent des conquêtes de chaque instant. En conservant cette conviction tous les jours, vous mesurerez l'utilité et l'impact de grande ampleur de chacune de vos actions.
- **4)** De ce constat, découle une dernière idée dont je voudrais vous faire part. C'est justement parce que le rôle de l'État est directement lié à la protection des populations et à la fourniture des services publics fondamentaux que l'action de chaque agent de l'État s'inscrit, ici, dans un cadre d'autant plus exigeant. Dans vos services respectifs, vous devez faire preuve **d'engagement**, de créativité, d'innovation et d'efforts parfois décuplés en comparaison de ce que vous avez pu connaître en Métropole.

Ce n'est qu'à ce prix que l'État conservera sa crédibilité auprès des polynésiens et polynésiennes. Je le crois, profondément, **notre travail d'aujourd'hui engage la présence de l'État demain dans l'Océanie**, cette région du monde stratégique pour l'avenir.

Vous l'aurez compris, votre travail, notre travail en Polynésie française est attendu et riche d'enjeux. Nous avons la chance de servir et d'évoluer dans un cadre que, malheureusement, la plupart de nos compatriotes ne peuvent observer qu'à distance. C'est une chance exceptionnelle qui doit nous conduire à donner le meilleur de nousmêmes, au service de la population. Je ne doute pas que la richesse et la diversité de vos parcours serviront la Polynésie française.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de vivre votre mission en Polynésie française comme une expérience unique et de vous y épanouir aussi bien à titre professionnel que personnel.

Profitez, autant que vous le pouvez, de votre environnement professionnel, souvent fort agréable, et de l'environnement tout court. Visitez le Pays, découvrez ses hommes et des femmes, leur culture, leur artisanat, leurs sports et leurs coutumes. Plus vous les connaîtrez, plus vous les comprendrez, aussi mieux vous servirez l'État au profit du territoire et de ceux qui l'habitent.

Mettez de côté une partie de vos certitudes, oubliez une partie – mais une petite partie seulement – de vos acquis et partez à la découverte d'une France lointaine, d'une autre France, mais d'une France toute de même qui, comme l'a indiqué le Président de la République lors de son déplacement le 22 février sur le territoire, n'est que l'un des « bouts de la France ».